

## **Réunion mensuelle ordinaire**

### **25 février 2014**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le mardi 25 février 2014 à Place 400 (400, rue Main) à Saint John.

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente Grace Losier déclare la séance ouverte à 10 h.

#### **2. Sont présents**

#### **MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Grace Losier, mairesse de Grand Bay-Westfield, présidente du conseil  
Murray Driscoll, maire de Quispamsis, vice-président  
Bill Bishop, maire de Rothesay  
Bette Ann Chatterton, mairesse de St. Martins  
Mel Norton, maire de Saint John  
Brenda Rathburn, représentante de DSL  
David Rogers, représentant de DSL  
Joan Seeley, représentante de DSL  
Sandra Speight, représentante de DSL [excusée]

#### **AUTRES**

Jack Keir, directeur général  
Marc MacLeod, Gestion des déchets solides de Fundy  
Brian Shannon, Commission de services régionaux de Fundy  
Ian Macdonald, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux  
Représentants des médias

#### **3. Adoption de l'ordre du jour**

La présidente demande que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

**Proposition** : Adopter l'ordre du jour du 25 février 2014.

Proposé par : Joan Seeley  
Appuyé par : David Rogers  
Vote : proposition adoptée

#### **4. Divulgarion de conflit d'intérêts**

Aucun

## 5. Adoption de procès-verbal

**Proposition** : Adopter le procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2014 sans modification.

Proposé par : Joan Seeley  
Appuyé par : Bette Ann Chatterton  
Vote : proposition adoptée

## 6. Résultats de la DP pour des services de planification

Jack Keir explique que, vu le départ du directeur de la planification en octobre et l'obligation législative en ce sens, ce poste doit être pourvu. Cependant, après avoir eu des discussions avec l'inspecteur en bâtiment, Brian Shannon, et le ministère des Gouvernements locaux, il semble que nous n'ayons pas besoin d'un directeur de la planification à temps plein pour le moment. La meilleure solution selon nos besoins actuels serait d'avoir un directeur contractuel.

Une DP a été envoyée aux directeurs de la planification des municipalités et aux entreprises locales pour avoir les services d'un directeur de la planification. Nous avons reçu trois soumissions. Les répondants étaient la Ville de Saint John, Dillon Consulting Ltd. et M. Ron Corbett.

Brian Shannon donne un bref aperçu des trois propositions reçues.

- Corbett Consulting – Sackville – taux horaire, 90 \$
- Dillon Consulting – Saint John – taux horaire, 162 \$ (planificateur principal)  
– taux horaire, 125 \$ (planificateur intermédiaire)
- Ville de Saint John – taux horaire, 150 \$ (gestionnaire, planification)  
– taux horaire, 125 \$ (planificateur principal)

Jack Keir signale que Corbett Consulting est à Sackville et que des frais de déplacement, d'hébergement et de repas pourraient s'ajouter au taux horaire. Un autre facteur à prendre en compte en choisissant cette soumission, l'argent des contribuables serait dépensé hors de la région de la Commission.

M<sup>me</sup> Seeley demande pourquoi c'est Brian Shannon qui a été chargé d'obtenir les propositions. Est-ce que ça ne relève pas des tâches du directeur général?

Jack Keir répond qu'il a eu des discussions à propos de la portée du travail et qu'il a donné des directives pour la rédaction de la DP, l'examen des soumissions et le rapport au conseil qui devait suivre.

La présidente commente que, sous les ordres du directeur général et avec l'expérience qu'il possède, M. Shannon était tout à fait capable de remplir cette fonction.

M<sup>me</sup> Seeley se dit préoccupée par les taux horaires proposés et la possibilité d'augmentation pendant un projet de planification tel que l'élaboration d'un plan rural.

La présidente explique que des lignes directrices et des points de référence fixés par la Commission devraient être respectés, de sorte que l'escalade des coûts pourrait être atténuée.

M. Driscoll commente que la Commission pourrait demander un prix pour des projets individuels.

Jack Keir explique qu'avant le début d'un projet ou plan, la portée du travail, les échéances, etc. seraient établies et qu'on pourrait demander une estimation des coûts que le conseil devrait approuver.

M<sup>me</sup> Seeley demande s'il serait possible de cesser de faire affaire avec l'organisation qui travaillerait au projet si le projet ne progressait pas assez vite ou assez économiquement.

Jack Keir répond que la loi nous oblige à avoir un directeur de la planification, mais cela dit, il ne s'annonce rien à l'horizon à court terme.

**Proposition** : Adjuger le contrat découlant de la DP – directeur de la planification, à Dillon Consulting Ltd.

Proposé par :	Bill Bishop
Appuyé par :	Murray Driscoll
Vote :	proposition adoptée
	Joan Seeley, contre

## **7. Retrait de la demande de l'aéroport de Saint John**

Jack Keir annonce que l'aéroport de Saint John a demandé le retrait de sa demande. Le projet vise à remanier l'initiative pour qu'elle soit plus claire quant à la nature de la demande et à en présenter une nouvelle à l'automne 2015. Le moment venu, des présentations seront données à tous les conseils de la région, de Sussex à St. Stephen.

Bill Bishop commente que la nouvelle demande devrait préciser quelle serait la répartition des fonds entre les communautés.

La présidente avise qu'une présentation a été donnée au conseil municipal et qu'elle était plus claire et informative que celle donnée à la Commission.

M. Bishop veut savoir comment se ferait la répartition si une communauté ne veut pas participer au financement.

La présidente répond que la demande de financement sera répartie selon une formule faisant en sorte que chaque communauté participante paiera le montant qui convient.

M. Bishop tient à ce que l'information et la demande soient présentées assez longtemps à l'avance pour donner le temps aux municipalités de les présenter à leur conseil et de faire approuver une affectation à leur budget.

M<sup>me</sup> Seeley mentionne qu'elle a de sérieuses préoccupations concernant la manière dont le processus est actuellement établi pour les approbations de financement par les DSL, c'est pourquoi elle pense que le conseil ne devrait pas étudier d'autres demandes avant que nous sachions comment nous répartirons les coûts et que le gouvernement ait répondu aux DSL.

Jack Keir commente que les processus sont différents pour les municipalités et les DSL. Les municipalités doivent avoir l'approbation de leur conseil, tandis que les DSL doivent envoyer leur décision au ministre, qui a le dernier mot.

## **8. Compte rendu de la réunion avec les chefs des pompiers**

Jack Keir avise que la réunion de l'OMU a eu lieu le jeudi 20 février avec les chefs des pompiers de la région de la CSRF. Elle s'est bien déroulée et a donné lieu à une bonne discussion et une bonne collaboration. Le problème du combustible lors de la tempête de décembre a été soulevé par tout le monde.

Un compte rendu de la réunion contenant plusieurs mesures à prendre est distribué pour examen et commentaire. Une fois que les réponses auront été reçues, un rapport sera rédigé et le conseil pourra l'examiner à la prochaine réunion.

M. Norton conseille que la Ville ait un camion de combustible auquel on pourrait avoir accès.

## **9. Modification de la définition de l'indemnité quotidienne**

Comme le conseil l'avait ordonné en janvier, le directeur général a examiné le règlement actuel sur l'indemnité quotidienne et a fait parvenir au conseil l'intention du règlement et une proposition qui pourrait être faite pour en approuver la révision.

M<sup>me</sup> Seeley commente qu'elle n'a pas interprété le règlement comme il a été présenté et elle demande si la proposition changera le règlement.

La présidente répond que le règlement serait révisé et soumis au conseil pour approbation.

**Proposition** : Réviser la définition de l'article 9.2 du règlement au sujet de la rémunération des administrateurs pour qu'il se lise « Les membres du conseil d'administration reçoivent 400 \$ par mois comme le suggère le règlement, qu'ils

assistent ou non aux réunions. Si quelqu'un se fait remplacer à la réunion, il revient au membre du conseil de rembourser cette personne.

Proposé par : Bill Bishop  
Appuyé par : Bette Ann Chatterton  
Vote : proposition adoptée

### **10 1. Ville de Saint John, Centre communautaire Loch Lomond**

Jack Keir avise que, même si le sujet ne relève pas nécessairement de la CSR, c'est quelque chose qui a des conséquences pour certaines des communautés membres.

En bref, le problème était que le centre communautaire était devenu délabré et que le bâtiment a été démoli l'année dernière. Jusqu'à présent, la plupart des organisations qui utilisaient cette installation ont déménagé ailleurs.

Certaines parties des secteurs touchés et certains des groupes qui ont dû déménager ont manifesté de l'intérêt pour la construction d'un autre édifice. Le personnel municipal a recommandé d'investir dans un nouveau centre et d'apporter un appui opérationnel au projet, si les quatre conditions cruciales du rapport sont remplies. La première serait qu'une organisation communautaire assume la responsabilité du projet.

La présidente précise que ce sujet intéresse les communautés de Simonds, Fairfield, St. Martins et Rothesay et que la première étape pourrait être de fournir le rapport à ces communautés.

M<sup>me</sup> Seeley convient que le rapport devrait être envoyé à la présidence du comité du DSL pour être examiné et faire l'objet de discussions avec les communautés.

Le directeur général commente que, si personne n'assume la responsabilité du projet, il ne se fera pas.

**Proposition** : Envoyer le rapport de la Ville de Saint John sur le centre communautaire Loch Lomond aux présidents du comité consultatif régional pour information et examen en vue des discussions.

Proposé par : Bill Bishop  
Appuyé par : Brenda Rathburn  
Vote : proposition adoptée

### **10.2 Programme de formation en VTT/véhicules hors route de la CSR du Sud-Ouest**

Jack Keir avise qu'aux réunions précédentes des directeurs généraux, des discussions ont porté sur des sujets connexes à la circulation des véhicules tout-terrain (VTT) ou hors route. Cette question touche en fait toute la province en ce qui concerne la circulation sur les routes et les propriétés privées.

La CSR 10 a envoyé à toutes les CSR une proposition d'initiative visant à établir un programme de formation dans le réseau scolaire afin d'éduquer les jeunes au moyen de présentations adaptées à l'âge des élèves. La première étape proposée est de faire signer une lettre d'appui au programme de formation par les présidents des conseils des CSR pour l'envoyer ensuite au premier ministre et aux ministres concernés.

M. Driscoll demande qui fournirait le personnel pour exécuter le programme.

La présidente commente qu'il pourrait venir de la police, mais il restera à déterminer comment et par qui si le programme de formation est adopté. On sait que l'union fait la force et notre appui à cette initiative le prouvera.

M<sup>me</sup> Seeley commente qu'elle serait d'accord s'il n'y a pas de dépenses importantes à faire et que l'initiative a le personnel de soutien nécessaire.

**Proposition** : Appuyer la demande de la CSR10 concernant l'envoi d'une demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick pour instituer, dans le réseau scolaire, un programme de formation et d'information sur les véhicules tout-terrain ou hors route.

Proposé par : Joan Seeley  
Appuyé par : Bette Ann Chatterton  
Vote : proposition adoptée

## 11. Levée de la séance

La présidente demande s'il y a d'autres sujets à aborder avant la levée de la séance.

M. Bishop demande quel a été le résultat du voyage fait récemment par le personnel.

Le directeur général répond que le voyage s'est bien passé, mais que d'autres discussions sont nécessaires et qu'une fois que ce sera fait, un rapport sera présenté au conseil lors d'une séance à huis clos.

Il est convenu que la prochaine réunion du conseil aura lieu le 8 avril à 10 h.

**Proposition** : Lever la séance à 11 h.

Proposé par : Joan Seeley  
Appuyé par : Brenda Rathburn  
Vote : proposition adoptée

ADOPTÉ (date) \_\_\_\_\_

---

Grace Losier, présidente du conseil

---

Jeanne DeCourville, secrétaire de séance